

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version 17/01/2020

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente nommées « CGV » régissent les relations contractuelles entre : la société COMPAGNIE PÉTROLIÈRE DE L'OUEST (sigle : CPO), située 11 route de Pompierre – CS 48612 – 44186 NANTES CEDEX 4, S.A.S. au capital de 13 328 705 euros, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 856 802 400, ci-après dénommée « Le Vendeur », et toute personne consommateur final souhaitant effectuer un achat de combustibles solides (granulés de bois ou pellets, bûches de bois,...) dénommés « les Produits » présentés sur le site <https://www.total-proxi-energies.fr>, ou par téléphone, ci-après dénommée « le Client ». Le Vendeur et le Client étant ensemble dénommés « les Parties ». Les Parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par les présentes CGV.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses CGV, les CGV applicables étant dans tous les cas celles en vigueur à la date de la commande par le Client, étant entendu que le Client accepte les CGV à chaque commande. Pour toutes questions relatives au fonctionnement et à la vente en ligne sur le site internet www.total-proxi-energies.fr, le Client peut contacter le Vendeur via le formulaire de contact présent sur le site internet www.total-proxi-energies.fr.

Les présentes CGV définissent les modalités de vente entre les Parties de la commande au paiement et à la livraison.

A) COMMANDE

ACCEPTATION DES CONDITIONS PAR LE CLIENT :

Les présentes conditions peuvent être lues directement sur le site www.total-proxi-energies.fr, et sont transmises par courrier électronique au Client.

Le fait pour le Client de cocher la case « vous confirmez avoir lu et accepté les conditions générales de vente du site », avant de valider sa commande, vaut automatiquement acceptation expresse par celui-ci, et sans restriction ni réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît ainsi avoir lu et compris les présentes CGV et les accepter.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS PROPOSES :

Le Vendeur, via le site www.total-proxi-energies.fr, s'efforce de présenter au mieux les caractéristiques essentielles de ses Produits dont le Client doit prendre connaissance, conformément à l'article L. 111-1 du code de la consommation.

Les photographies et graphismes présents sur le site internet www.total-proxi-energies.fr ne sont donnés qu'à titre indicatif. La différence de perception des matières et des couleurs entre ces documents et les Produits livrés ne peut engager la responsabilité du Vendeur. Sauf information contraire spécifiée sur le site www.total-proxi-energies.fr, tous les Produits vendus sont conformes à la législation de la communauté européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

DATE DE LA COMMANDE :

La date de la commande est réputée être celle du paiement en ligne par carte bancaire ou celle de la confirmation par téléphone du Vendeur pour les autres moyens de paiement. Les délais de livraison indiqués sur le site www.total-proxi-energies.fr ne courent qu'à partir de la date de commande décrite ci-dessus.

PRIX DES PRODUITS :

Le prix des Produits s'entend au départ des entrepôts du Vendeur. La prestation de livraison, dont le coût dépend de la quantité et de la distance entre l'entrepôt du Vendeur et le point de livraison finale, sera mentionnée sur une ligne spécifique de la facture en sus du prix des Produits. Les tarifs du Vendeur sont exprimés en euro, toutes taxes comprises. Les ventes sont facturées sur la base du tarif validé par le Client lors de l'enregistrement de la commande et en vigueur le jour de celle-ci. Une fois la commande validée, le prix de cette commande n'est plus susceptible de changer hors modification des taxes applicables ou erreur manifeste (dysfonctionnement informatique).

TVA :

Le Vendeur est autorisé à acquitter la T.V.A. sur les débits. Est appliquée la TVA en vigueur le jour de la livraison.

MODALITES DE COMMANDE SUR LE SITE :

Le Client doit obligatoirement :

- Accepter les conditions générales de vente ;
- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indique toutes les coordonnées demandées ;
- Sélectionner le ou les Produits souhaités (quantité, options) ;
- Fournir les informations nécessaires à la livraison. Cela concerne l'adresse précise de livraison, un numéro de téléphone valide ainsi que les éventuelles restrictions d'accessibilité (voir paragraphe concernant les livraisons) ;
- Reconnaître qu'il passe une commande liée à une obligation de paiement.

CONFIRMATION DE COMMANDE :

A la suite des commandes passées sur le site www.total-proxi-energies.fr, un courrier électronique est automatiquement envoyé au Client, pour confirmer la prise de commande, sous réserve que l'adresse électronique indiquée dans le formulaire d'inscription ne soit pas erronée.

B) LIVRAISON :

ZONE GEOGRAPHIQUE :

La vente des Produits par le Vendeur est réservée aux Clients dont l'adresse de livraison est située sur la zone de chalandise desservie par le Vendeur consultable sur le site internet www.total-proxi-energies.fr en renseignant son code postal.

Les Produits sont livrés par le Vendeur, directement ou par un transporteur, à l'adresse communiquée à la commande par le Client.

SERVICE DE LIVRAISON :

Afin d'assurer une livraison de qualité le Vendeur demande à ses Clients :

- L'adresse exacte de livraison ainsi que toutes les précisions nécessaires : (nom de rue, numéro, signalement de tout danger (creux, fosse enterrée) sur le parcours du chariot élévateur transportant la(les) palette(s) entre le trottoir et l'endroit où celle(s)-ci doit(vent) être déposée(s), descriptif d'accès si maison isolée dans un hameau ...) ;
- D'être présent pour réceptionner les Produits, et de communiquer un numéro de téléphone fixe ou portable auquel il est facilement joignable ;
- D'être disponible lors d'un rendez-vous, en semaine pendant les heures ouvrables, hors week-ends et jours fériés.

Livraison de granulés en sac ou de bûches de bois :

La livraison unitaire est d'une palette.

Lors de la commande, le Client aura la possibilité de sélectionner la quantité de palettes souhaitées.

La livraison se réalise sans « défilmer » la palette.

Il est précisé que le livreur sera seul habilité à décider du lieu de déchargement final du Produit et s'il peut livrer les Produits en fonction des contraintes liées à l'accessibilité du lieu de livraison.

Livraison en vrac :

Elle se fait par soufflerie à l'aide d'un camion souffleur dédié, doté d'un équipement de pesée embarqué certifiant la quantité exacte livrée.

Accès : le Client est tenu de vérifier que les voies d'accès jusqu'au point de livraison sont suffisamment dimensionnées et résistantes pour permettre le passage sans difficulté d'un camion de 32 t, d'une longueur de 10,50 m et d'une largeur de 3.00 m (hors tout). Le camion doit pouvoir stationner à moins de 30 m de la bride d'alimentation du silo, qui doit elle-même être facilement accessible et à hauteur d'homme.

STOCKAGE EN VRAC :

La réserve de granulés doit impérativement être étanche à l'air et à l'eau et être construite dans les règles de l'art, et notamment résister à la pression du soufflage lors du déchargement.

LIVRAISON :

Les opérations de déchargement ont toujours lieu, même avec le concours du chauffeur livreur, sous la responsabilité, aux risques et à la charge du Client. Si, en particulier, le chauffeur livreur doit pénétrer sur un domaine privé pour effectuer la livraison, cette opération ne peut se faire qu'à la demande explicite du Client ou de son représentant et le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des éventuels dégâts en résultant.

TARIFS ET QUANTITES :

A chaque livraison est remis un bon de livraison ou la facture, accompagné du ticket de comptage correspondant. L'acceptation de nos livraisons implique la vérification par le Client des natures, quantités, poids et volumes livrés.

Dans le cas où le volume de Produit livré est supérieur au volume initialement prévu par la commande, le prix est défini comme étant celui correspondant au volume effectivement livré ajusté le cas échéant de l'évolution du tarif correspondant à la nouvelle tranche de volume.

Dans le cas où le volume de Produit livré est inférieur au volume initialement prévu par la commande, le prix est défini comme étant celui correspondant au volume effectivement livré ajusté le cas échéant de l'évolution du tarif correspondant à la nouvelle tranche de volume.

RECLAMATION :

Toute réclamation portant sur la quantité de Produit livré ou relative à un défaut apparent du Produit lors de la livraison, pour être admise, doit être formulée dans un délai maximum de trois (3) jours à partir de la réception des Produits par lettre recommandée adressée au Vendeur.

DELAIS DE LIVRAISON ET DISPONIBILITE DES PRODUITS :

Les délais de livraison indiqués sur le site internet et par téléphone sont donnés à titre indicatif.

Les délais de livraison sont communiqués de manière indicative dans le tunnel de commande avant de confirmer celle-ci.

Après confirmation de la commande, le Vendeur communique une date précise au Client pour la livraison des Produits. Si cette date ne convient pas et qu'aucune autre date n'a pu être convenue, le Client peut annuler sa commande sans qu'aucune pénalité ne lui soit appliquée.

PAIEMENT :

Toutes les ventes sont payables en euros et sans escompte.

Le choix du mode de paiement s'effectue lors de la commande parmi les modes de paiements proposés et figurant sur le site. Les modes de paiement proposés peuvent varier selon que le paiement est effectué au moment de la commande sur le site ou lors de la livraison. De même, les modes de paiement proposés peuvent varier selon que la commande est validée sur le site ou par téléphone. Le Vendeur se réserve le droit de fixer un plafond d'encours avec un Client et/ou de lui demander des garanties de paiement suffisantes eu égard à l'encours accordé, au délai de paiement éventuellement accordé et

au temps d'information en cas d'incident de paiement.

Toute somme non payée à sa date d'exigibilité pourra de plein droit donner lieu à l'application de pénalités de retard égales à trois fois l'intérêt légal en vigueur. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le Vendeur pourrait alors appliquer le taux résultant de la réglementation en vigueur.

En cas d'impayé partiel ou total d'une seule facture, le Vendeur pourra, de plein droit, réclamer au Client le paiement immédiat de toutes les sommes, même non échues, qui pourraient lui être dues et subordonner l'exécution d'un nouvel approvisionnement à ce règlement. Tout règlement partiel de facture s'imputera d'abord et de plein droit sur la partie non privilégiée de la créance du Vendeur.

1. PAIEMENT AU COMPTANT

Les paiements au comptant peuvent être réalisés suivant deux modalités :

- Au comptant par carte bancaire à la commande ou à la livraison ;
- Au comptant par chèque à la livraison ;
- Au comptant par chèque énergie et le complément par carte bancaire ou par chèque.

Les paiements au comptant par carte bancaire seront réalisés par paiement électronique par le biais du système sécurisé de Monetico avec protocole SSL de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut ni en prendre connaissance, ni les déformer, ni les intercepter, ni les détourner à son profit, au cours du transport sur le réseau. Les informations de la carte bancaire de l'Acheteur sont utilisées exclusivement dans le cadre de la réalisation de la transaction et du paiement de celle-ci. A ce titre, le Client autorise le Vendeur à réaliser la transaction bancaire afin que l'établissement de crédit du Client puisse débiter le montant de la commande.

2. PAIEMENT EN DIFFERE

Notre partenaire Oney Bank propose une solution de financement dénommée 3x 4x Oney, qui permet de payer les achats de 150,00 € à 4 000,00 € en 3 ou 4 fois avec votre carte bancaire.

Conditions :

Cette offre est réservée aux particuliers (personnes physiques majeures) résidant en France et titulaires d'une carte bancaire Visa et MasterCard possédant une date de validité supérieure à la durée du financement choisie.

Les cartes à autorisation systématique notamment de type Electron, Maestro, Nickel etc... ainsi que les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées.

Modalités de souscription :

Après que l'Acheteur ait terminé la commande, il suffit de cliquer sur le bouton « paiement en 3x 4x Oney par carte bancaire ».

Il est alors redirigé vers la page internet 3x 4x Oney de notre partenaire affichant le récapitulatif détaillé de la commande et demande un financement personnalisé, qu'il doit ensuite valider.

Il saisit ses informations personnelles ou, s'il dispose d'un compte 3x 4x Oney, il s'identifie au moyen de ses identifiants de connexion.

Il prend connaissance des conditions générales de paiement en plusieurs fois auxquelles il souhaite souscrire qui sont fournies sous format PDF afin qu'il puisse les lire, les imprimer et les enregistrer avant de les accepter. Il notifie ensuite son acceptation électronique en cochant la case correspondante.

Il reconnaît que le « double clic » associé à la case à cocher sur la prise de connaissance des conditions générales vaut consentement à contracter et constitue une acceptation irrévocable et sans réserve des conditions générales du produit.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par Oney Bank constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'Acheteur et Oney Bank.

Si l'Acheteur demande à bénéficier d'une solution de financement proposée par Oney Bank, les informations en rapport à sa commande seront transmises à Oney Bank, qui les utilisera à des

fins d'étude de sa demande pour l'octroi, la gestion et le recouvrement de crédit.
Oney Bank se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande de financement en 3 ou 4 fois.
L'Acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours pour renoncer au crédit.

Fonctionnement :

Le paiement en 3 ou 4 fois par carte bancaire permet de régler la commande effectuée sur notre site marchand de la façon suivante :

- Un apport obligatoire, débité le jour de la confirmation de l'expédition de la commande correspondant à un tiers de la commande, auquel sont ajoutés des frais correspondants à 1,45% du montant total de la commande pour un 3 fois et à 2,2 % pour un 4 fois (dans la limite de 10,00 € maximum pour un paiement en 3 fois et de 20,00 € maximum pour un 4 fois).
- Deux ou trois mensualités, correspondant chacune à un tiers ou un quart de la commande, prélevées à 30 et 60 jours après pour le 3 fois et à 30, 60 et 90 jours après pour le 4 fois.

Exemple pour un paiement en 3 fois à partir de 150,00 € et jusqu'à 4 000,00 € :

Pour un achat de 300,00 € effectué le 01/04/2019, vous payez un apport de 104,35 € puis 2 mensualités de 100,00 € le 01/05/2019, le 01/06/2019.

Crédit d'une durée de 2 mois au TAEG fixe de 19.26%. Coût du financement : 4,35 € dans la limite de 10€.

Exemple pour un paiement en 4 fois à partir de 150,00 € et jusqu'à 4 000,00 € :

Pour un achat de 600,00 € effectué le 01/04/2019, vous payez un apport de 163,20 € puis 3 mensualités de 150,00 € le 01/05/2019, le 01/06/2019 et le 01/07/2019.

Crédit d'une durée de 3 mois au TAEG fixe de 19.61%. Coût du financement : 13,20 € dans la limite de 20€.

Conditions particulières pour les offres promotionnelles ponctuelles :

Pour le paiement en 3 fois sans frais : le coût du financement est de 0% du montant total de la commande. Exemple pour un achat de 150€, apport de 50€, puis 2 mensualités de 50€, Crédit d'une durée de 2 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement : 0€

Pour le paiement en 4 fois sans frais : le coût du financement est de 0% du montant total de la commande. Exemple pour un achat de 400€, apport de 100€, suivi de 3 mensualités de 100€. Crédit d'une durée de 3 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement : 0€.

Notre partenaire :

Oney Bank - SA au capital de 50 741 215 € - Siège social : 40 avenue de Flandre 59170 Croix
- RCS Lille Métropole 546 380 197 - n° Orias : 07 023 261 - www.orias.fr - Correspondance :
CS 60006 - 59 895 Lille Cedex 9 - www.oney.fr

C) AUTRES ASPECTS :

QUALITE - CONFORMITE DES PRODUITS :

Le Vendeur met en œuvre les pratiques et les matériels les plus professionnels pour honorer les commandes de ses Clients. Néanmoins, la disponibilité, la qualité du Produit et les certifications applicables dépendent du producteur.

De ce fait, le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable en cas de non-respect d'un engagement indépendant de sa volonté.

Dans tous les cas, le Vendeur traitera les réclamations de bonne foi et représentera le Client auprès du producteur dans le cas où le Produit d'origine serait justement mis en

cause.

Le Client consommateur peut, en tout état de cause, se prévaloir de la garantie légale de conformité prévue par le Code de la consommation (article L. 211-4 et suivants) ainsi que de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil. La responsabilité du Vendeur ne peut être recherchée si les Produits ne sont pas utilisés conformément à leur destination habituelle ou réglementaire.

En cas d'action en garantie légale de conformité, le consommateur :

- Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale. Dans le cas où le consommateur décide de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue telle que prévue par l'article 1641 du code civil, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 dudit code.

DROIT DE RETRACTATION :

GRANULES DE BOIS EN SAC OU BUCHES DE BOIS (emballage d'origine, non défilmés) : Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit, pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux de reprise du Produit tel que décrit ci-dessous.

Le Client consommateur informe le Vendeur de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai précité, le formulaire de rétractation prévu à l'article L. 221-5 2° du code de la consommation disponible sur le site <https://www.total-proxi-energies.fr/particuliers/demande-de-contact> et qui vous a été transmis avec la confirmation de votre commande, ou toute autre déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter.

Le Vendeur récupère le Produit à l'adresse de livraison du Produit dans les meilleurs délais suivant réception de la décision de rétractation du Client.

Aucun Produit détérioré, entamé ou plus généralement montrant une quelconque trace d'utilisation autre que celle nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit, ne sera repris par le Vendeur.

Les frais directs liés à la reprise du Produit sont à la charge exclusive du Client. Ces frais sont estimés à un maximum d'environ 500 euros par palette. Lorsque le droit de rétractation est exercé, et sous réserve de la mise à disposition du Produit conforme au Produit livré, pour reprise par le Vendeur, le Vendeur rembourse le Client consommateur de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, à l'exclusion des frais directs liés à la reprise du Produit tels que susvisés, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur est informé de la décision du Client consommateur de se rétracter.

Le Vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client consommateur a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le Vendeur lors de la livraison.

Le remboursement s'effectuera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client consommateur pour le paiement de la commande de Produit concernée, soit par virement en cas de paiement par carte bancaire, ou par chèque en cas de paiement par chèque, sauf si le Client consommateur convient expressément d'un moyen différent.

GRANULES DE BOIS EN VRAC :

Une fois les Produits réceptionnés par le Client compte tenu de la nature des Produits

(article L. 221-28 et suivants du code de consommation), il est expressément entendu que le délai de rétractation n'est pas applicable à la vente des granulés de bois en vrac.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL :

Les informations recueillies dans le cadre du contrat font l'objet d'un traitement, dont le responsable est CPO ayant son siège social à NANTES (44100), 11 route de Pompierre. Ce traitement est destiné à la gestion et au suivi de la relation avec le Client, les informations étant nécessaires pour l'exécution du contrat, base juridique du traitement. Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage de CPO et ne pourront être transmises qu'à des prestataires intervenant dans la gestion et le suivi de la relation avec le Client ou à des sociétés du groupe TOTAL pour des produits et services analogues à ceux relatifs au contrat. Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la relation contractuelle.

Conformément à la réglementation relative aux données à caractère personnel, toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et de limitation ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime, relativement aux informations la concernant. Ces droits devront être exercés par courrier auprès de la COMPAGNIE PÉTROLIÈRE DE L'OUEST (sigle : CPO) à l'adresse suivante : CPO - 11 route de Pompierre - CS 48612 - 44186 NANTES CEDEX 4 ou donneespersonnelles@cpodist.com ou en remplissant le formulaire de contact présent sur le site www.total-proxi-energies.fr. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL si nécessaire. Toute personne concernée peut contacter CPO pour organiser le sort de ses données post-mortem.

« Conformément aux articles L.223-1 et suivants du code de la consommation, si le Client ne souhaite plus être démarché par téléphone sur le numéro qu'il avait communiqué au Vendeur, il peut inscrire à tout moment ce numéro de téléphone sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par Internet sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier en écrivant à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 Troyes. Cette inscription est gratuite et valable trois ans. Toutefois, le Vendeur pourra contacter par téléphone le Client qui en aura expressément fait la demande, pendant une période librement fixée par le Client ou à défaut, dans un délai de 3 mois à compter de la date de la demande du Client. »

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE :

Le transfert de la propriété des Produits vendus et désignés sur la facture ou le bon de commande est subordonné au paiement intégral du prix à l'échéance par le Client. Les paiements partiels s'imputeront en priorité sur les ventes les plus anciennes.

En cas de non-paiement partiel ou total du prix à l'échéance, pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, le Vendeur ou toute personne mandatée à cet effet, a la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession des Produits, aux frais, risques et périls du Client.

ASSURANCES :

Le Vendeur déclare avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile le garantissant dans l'exercice de sa profession pour les seuls dommages qui pourraient lui être imputés du fait de ses interventions.

Le Vendeur ne pourra en aucun cas, être tenu responsable des accidents survenus du fait du mauvais état d'entretien des installations, de la vétusté de l'usure des matériels installés.

RESPONSABILITE :

Le Vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. Tous les éléments du site du Vendeur sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de ce dernier.

Le Client ou tout utilisateur n'est pas autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels,

visuels, sonores ou textuels. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit et préalable du Vendeur.

FORCE MAJEURE & EMPECHEMENT :

Le Client et/ou le Vendeur seront momentanément déliés de leurs obligations au titre des présentes CGV dans les cas suivants :

- En cas de force majeure, entendu comme tout événement extérieur à la volonté de la partie affectée, imprévisible, ne pouvant être surmonté par la mise en œuvre d'efforts raisonnables pour faire face à la situation ;
- Dans les circonstances particulières telles que celles ci-après : sinistre sur les installations, grève des salariés, événements internationaux ou nationaux perturbant l'approvisionnement, blocage des installations des fournisseurs ou des axes routiers par des tiers, indisponibilité du site internet www.total-proxi-energies.fr ou dysfonctionnement en dehors de son propre fait. Dans de tels cas, le Vendeur ne sera pas tenu de s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs, par achat ou toute autre manière des quantités de produit, afin de satisfaire aux besoins du Client.

LITIGES :

Le Droit applicable aux rapports entre le Vendeur et le Client est le droit français.

Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la vente, les tribunaux du ressort du lieu du domicile du Client. Tout consommateur pourra préalablement à une éventuelle action contentieuse, en application de l'article L.211-3 du code de la consommation, demander le recours à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends, notamment celui précisé aux articles L. 611-1 et suivants du code de la consommation. Par ailleurs, en vertu des articles L. 612-1 du code de la consommation et L. 122-1 du Code de l'Énergie, nous vous informons que (i) si vous êtes consommateur non professionnel ou consommateur professionnel appartenant à la catégorie des micro entreprises mentionnée à l'article 51 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et que (ii) votre réclamation écrite préalable auprès du service client du Vendeur n'a pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur national de l'énergie :

www.energiemediateur.fr / Le médiateur national de l'énergie Libre réponse n° 59252 – 75443 PARIS Cedex 09.